



République du Congo



**Pays : République du Congo**

## **PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) 2020**

**Projet : Appui à la localisation des ODD et au renforcement des capacités de planification et de suivi et évaluation des politiques publiques**

**Piliers du Plan National de Développement (PND 2018-2022) :**

**Pilier 1 :** « Renforcement de la gouvernance »; **Pilier 3 :** « Diversification et transformation structurelles de l'économie »

**Résultats du Plan Stratégique du PNUD 2018-2021 (PS) :**

**Solution type n°2:** Mettre en place une gouvernance plus efficace, plus inclusive et plus responsable

**Effet(s) de l'UNDAF :**

**Effet 1 :** D'ici 2024, les populations bénéficient d'un système de gouvernance amélioré au plan institutionnel, démocratique, des droits humains, administratif et économique pour un développement inclusif et participatif, la consolidation de la paix et de l'effort humanitaire

**Partenaires de réalisation :**

(i) Ministère en charge du Plan; (ii) Ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

**Parties Responsables :** Direction Générale du Plan et du Développement; Ministère délégué, chargé de la Décentralisation; Institut National de la Statistiques; ONGs

### **Texte explicatif**

Le Présent Plan de Travail Annuel (PTA) est aligné sur les priorités nationales définies dans le Plan National de développement 2018-2022 et particulièrement sur le premier et le troisième pilier de ce cadre stratégique à savoir « gouvernance » et « diversification et transformation structurelle de l'économie ». Il s'inscrit en outre dans le cadre de l'agenda 2030 et décline ses activités en tenant compte du principe fondamental de cet agenda « ne laisser personne de côté ».

Le PTA 2020 a donc pour objectif d'aider le Gouvernement plus particulièrement le Ministère en charge du Plan d'une part et le ministère en charge de la Décentralisation d'autre part, à travers la Direction Générale du Plan et du Développement (DGPD) dans le suivi de la mise en œuvre de l'agenda 2030, adossé au Plan National de Développement (PND) 2018-2022 validé en 2018. Il entend également apporter un appui substantif au processus de mise en œuvre de la politique nationale de la décentralisation élaborée et validée en 2017. Pour cela, il entend développer les acquis des collaborations précédentes et poursuivre les réalisations entamées avec la DGPD et la DGCL dans une démarche cohérente, inclusive et axée sur des résultats tangibles qui permettront de mesurer les efforts accomplis en matière d'atteinte des ODD à la base, de gouvernance économique, de transparence et de recevabilité.

De fait, il permettra de (a) renforcer les compétences des cadres congolais dans (i) la mise en œuvre de la chaîne planification, programmation, budgétisation, suivi et évaluation (PPBSE) des politiques publiques, (ii) de suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des efforts accomplis pour l'atteinte des résultats du PND et des ODD (élaboration du rapport national volontaire pour la mise en œuvre des ODD, élaboration du rapport national sur le développement humain); (b) d'accélérer les réformes entreprises en matière de décentralisation et de gouvernance économique en veillant à promouvoir la transparence

et la participation de la société civile dans le suivi de la politique de développement (par la vulgarisation du guide d'élaboration et de suivi et évaluation des politiques publiques, organisation de la société civile congolaise en une coalition d'ONG pour le suivi de la mise en œuvre des ODD et du PND).

La mise en œuvre PTA 2020 se fera avec les ressources du Gouvernement et celles du PNUD dans une mutualisation des efforts en vue d'obtenir des résultats durables. Pour ce faire, les ressources devront être rendues disponibles à temps, les équipes mobilisées et motivées pour l'atteinte des résultats.

La réalisation de ce PTA sera assurée sous le leadership de la Direction Générale du Plan et du Développement. La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ce plan de travail seront basés sur les procédures et les engagements respectifs du Gouvernement et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) figurant dans le Document de Programme Pays (CPD) 2020-2024 et du Protocole d'Accord d'opérationnalisation du pilier (1) relatif à la Gouvernance.

<p>Période couverte par le Programme : <b>2020- 2024</b></p> <p>Composante du Programme : <b>Amélioration de l'efficacité de la chaîne PPBSE et renforcement des capacités techniques du Système statistique</b></p> <p>Titre du projet : <b>Appui à la localisation des ODD et au renforcement des capacités de planification et de suivi des politiques publiques</b></p> <p>Durée du projet : <b>6 mois</b></p> <p>Modalité d'exécution : <b>NIM</b></p>	<p>Budget estimatif : <b>240 000 \$ US</b> <b>(138 240 000 FCFA)</b></p> <p><b>Ressources allouées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Ressources ordinaires PNUD : <b>240 000 \$US</b> <b>(138 240 000 FCFA)</b></li> <li>▪ Ministère Plan : <b>En nature</b></li></ul>
---	--

Approuvé au nom du :

Gouvernement :

**Mme Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA - BABACKAS**, Signature

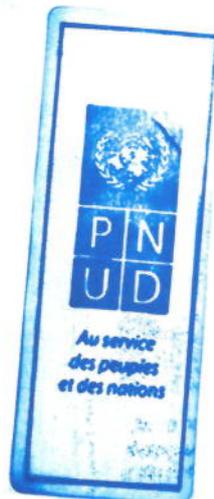
Ministre du Plan, de la Statistique, de l'Intégration Régionale,  
des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande

Date 09/07/2020



PNUD :

**M. Maleye DIOP**,  
Représentant Résident



Signature

Date 9/7/2020



<p><b>Résultat 2 :</b> Les capacités des acteurs institutionnels locaux dans les départements d'intervention sont renforcés pour la mise en œuvre au niveau local des ODD</p>	<p><b>Activité 1 :</b> Organisation des séminaires de renforcement des capacités des acteurs locaux et des Parties prenantes à la coordination, au suivi et évaluation de la mise en œuvre au niveau local du PND, des politiques et programmes de réalisation des ODD <i>(Séminaires virtuels ou présentiels de formation de 300 acteurs de la planification locale – élus locaux, agents des ministères du plan, de la décentralisation et des domaines transférés, des ONG, des médias locaux, sur l'élaboration des PDL intégrant l'atteinte des ODD par les communautés de base)</i></p>			<p>PNUD (TRAC 2)</p>	<p>Honoraires des formateurs et coûts logistiques des ateliers de formation</p> <p>52 000</p>
<p><b>Résultat 4:</b> Un système de suivi et veille inclusifs sur la réalisation des ODD au niveau local sont opérationnels et renseigne les indicateurs au niveau national</p>	<p><b>Activité 1 :</b> Localisation des indicateurs de suivi des ODD (VNR)</p> <p><b>Activité 2 :</b> Mise en place de base de données, et accompagnement des systèmes de collecte et d'analyse de données</p>			<p>PNUD (TRAC 2)</p> <p>PNUD (TRAC 2)</p>	<p>Formation des acteurs locaux du processus VNR, honoraires consultant</p> <p>20 000</p> <p>Equipements et fonctionnement</p> <p>10 000</p>
<b>Sous-total 1, 2 et 4</b>					
<p><b>Résultat 3 :</b> Des initiatives locales innovantes portées par des jeunes entrepreneurs ainsi que des jeunes femmes leaders sont promues.</p>	<p><b>Produit 2 : Appui à la localisation des ODD 5 et 9 pour le développement local</b></p> <p><b>Activité 1 :</b> Cartographie, sélection et expérimentation des innovations et des projets d'entreprises des jeunes et des femmes dans les localités cibles</p> <p><b>Activité 2 :</b> Sélection et formation/incubation jeunes promoteurs d'initiatives innovantes et des femmes porteurs de projets de création des petites entreprises au plan local</p> <p><b>Activité 3 :</b> Accompagnement technique des jeunes entrepreneurs et des jeunes femmes leaders dans le lancement des initiatives <i>(Guidance administrative, appui à l'élaboration des business plans et au lancement des entreprises start-ups, conseil en gestion et comptabilité)</i></p>			<p>PNUD (TRAC 2)</p> <p>PNUD (TRAC 2)</p> <p>PNUD (TRAC 2)</p>	<p>Sensibilisation et mission de terrain, frais de session du comité de sélection, subventions d'expérimentation</p> <p>7 000</p> <p>Honoraires des experts locaux de formation /incubation des entreprises</p> <p>15 000</p> <p>Honoraires des experts locaux de formation des promoteurs d'entreprises</p> <p>15 000</p>
<b>Sous-Total 3</b>					
<b>37 000</b>					

